



Nombre de délégués
en exercice : 55

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

13 AVR. 2022

COURRIER ARRIVÉ

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 07 MARS 2022

A la suite d'une convocation du 01 mars 2022, les membres composant le Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 07 mars 2022 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

- ✓ Etaient présents : **26**
Mesdames, Messieurs, Roland ROTH, Pierre LANG, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Claude KLEIN, Hubert BOURING, Dominique LIMBACH, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, André DUPPRE, Simone RAMSAIER, Etienne HOFFERT, Cathia HEIM, Joël ROMANG, Serge STEBLER, François GATTI, Pierre THIL, Christian CLEMENT.
- ✓ Excusés : **12**
Mesdames, Messieurs Chantal PLATTE, Gilbert SCHUH, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Jean-Luc LUTZ, Gabriel WALKOWIAK, Bernard PETRY, Luc BALASSE, Emmanuel THIRY, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Philippe SCHUTZ.
- ✓ Excusés ayant donné procuration : **8**
Jean MEKETYN a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Gérard THIEL a donné procuration à Etienne HOFFERT, Jean-Claude HUBERT a donné procuration à Joël ROMANG, David SUCK a donné procuration à Serge STEBLER, Salvatore FIORETTO a donné procuration à François GATTI, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT.
- ✓ Absents : **9**
Madame, Messieurs Alexandre CASSARO, Sabrina HASSINGER, Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Hubert BUR, Roland GLODEN, Bernard COLBUS.

10. RESSOURCES HUMAINES

OBJET : RAPPORT EGALITE FEMMES / HOMMES – ANNEE 2020

Le Comité Syndical,

Vu la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les établissements publics sont tenus de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette présentation a lieu préalablement aux débats sur le projet de budget.

Au-delà de l'état des lieux, il doit également comporter « un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et décrit les orientations pluriannuelles. »

Toutefois, comme la délibération portant sur le débat d'orientation budgétaire, la délibération relative à la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ne comporte aucun caractère décisoire et constitue une mesure préparatoire à l'adoption du budget primitif.

Après avoir ENTENDU le rapport de Monsieur Roland ROTH, Président ;

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, par :

34 voix pour,
0 voix contre,
0 abstentions.

Décident

- De prendre acte de la présentation du rapport 2020 sur la situation en matière d'égalité hommes, annexée à la présente délibération, préalablement aux débats sur le projet de budget.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 07 mars 2022

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le... 13 AVR. 2022
Et de la transmission en Sous-Préfecture le . 13 AVR. 2022

